

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 13 mai 1980

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES SUBSTANCES DANGEREUSES

LE CHOIX DE WINNIPEG POUR LES EXPÉRIENCES RELATIVES
AUX PRODUITS CHIMIQUES TOXIQUES—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné qu'on a confirmé hier soir que Winnipeg était la ville où l'on a expérimenté les moyens les plus efficaces de disséminer des produits servant à la guerre chimique et bactériologique, je propose, avec l'appui du député de Hillsborough (M. McMillan):

Que le gouvernement du Canada publie tous les détails de cette affaire et qu'il dise plus particulièrement qui a dirigé ces expériences, combien de fois elles ont été répétées, quelles substances chimiques on a utilisées et quelles mesures ont été prises ou sont prises pour déterminer les dangers que ce programme peut représenter pour la santé de la population.

Mme le Président: Cette motion ne peut être débattue qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE MINISTÈRE

ON PROPOSE DE VERSER LE MÊME TRAITEMENT ET LES MÊMES
AVANTAGES QU'ÀUX SIMPLES DÉPUTÉS—RECOURS À L'ARTICLE
43 DU RÈGLEMENT

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, j'invoque moi aussi les dispositions de l'article 43 du Règlement. Étant donné que j'ai reçu dans le courrier de ce matin seulement environ 16 lettres en provenance de différents ministères fédéraux notamment ceux de la Défense nationale, de l'Emploi et de l'Immigration, de l'Industrie et du Commerce, du solliciteur général, des Approvisionnements et Services, de l'Expansion économique régionale et de l'Agriculture, lettres qui m'étaient toutes adressées à titre de ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales.

Étant donné que le gouvernement n'a confié ce portefeuille à personne, je me sens obligé, voire tenu, de reprendre mes fonctions. En conséquence, je propose, avec l'appui du député de South Shore (M. Crouse):

Que dans l'intérêt de la justice, de l'uniformité et de la solidarité, on verse désormais à tous les membres du cabinet le même salaire, et qu'on leur accorde

les mêmes déductions pour frais et autres allocations ainsi que les mêmes avantages que ceux que je touche actuellement.

Mme le Président: Cette motion ne peut être mise en délibération qu'avec le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'AGRICULTURE

ON PROPOSE D'ACCROÎTRE LE PRIX DES GRAINS CONSOMMÉS
AU CANADA—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Len Gustafson (Assiniboia): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 au sujet d'une affaire pressante.

Étant donné qu'outre le coût des machines, de celui des réparations et des engrais, les agriculteurs sont aux prises ce printemps-ci avec les dépenses d'exploitation les plus élevées de toute l'histoire de l'agriculture au Canada, je propose, avec l'appui du député de Lisgar (M. Murta):

Qu'afin de faire face à cette crise, le gouvernement augmente immédiatement d'au moins \$1 le boisseau le prix intérieur des grains consommés au Canada.

Mme le Président: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'INDUSTRIE

LES MESURES POUR REMÉDIER AUX DIFFICULTÉS DE
L'INDUSTRIE AUTOMOBILE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Otto Jelinek (Halton): Madame le Président, je prends moi aussi la parole aux termes de l'article 43 du Règlement. Comme la société Chrysler du Canada Limitée a annoncé une autre mise à pied de 1,400 employés quelques jours seulement après avoir bénéficié d'un programme d'aide de 200 millions de dollars du gouvernement actuel, contribuant ainsi à grossir les rangs déjà gonflés des chômeurs de cette industrie, et comme le gouvernement actuel s'est montré complètement inefficace, sinon incompétent, à remédier aux mises à pied massives d'employés non seulement de Chrysler Canada mais aussi de l'industrie dans son ensemble, ainsi que contribue à le démontrer le déficit canadien du commerce de l'automobile avec les États-Unis qui a atteint le chiffre sans précédent de 535.9 millions de dollars pour le premier trimestre de cette année, je propose, appuyé par le député de Northumberland (M. Hees):